



Le journal de La CGT Freescale Toulouse

Edito

N° 73 mai 05

Les délocalisations : fruits de la mondialisation

Souvenez-vous : « **concurrence libre et non faussée** »... Un des objectifs du traité de la Constitution Européenne.

Les délocalisations ne cessent d'accompagner la progression de la mondialisation.

On entend dire : « c'est ainsi que va le monde, on ne peut empêcher cette évolution... » : l'apparent attentisme et la fatalité cachent en fait des croyances en un ultra-libéralisme à l'anglo-saxonne. Or, l'économie de marché pour laquelle la concurrence est libre et non faussée, l'ultra-libéralisme mondialisé qui se régulerait par lui-même n'est qu'une illusion, un leurre.

Cette logique de déplacement purement financière amène profit et rentabilité pour la seule satisfaction des actionnaires, car qui dit bénéfice maximum dit aussi coût salarial minimum. Non seulement les pays en voie de développement, comme la Chine, ou les moins développés de l'Union Européenne, comme la Roumanie, offrent un coût de main d'œuvre 3 à 25 fois moindre qu'en France, mais leur population est de plus en plus qualifiée et ces états incitent fortement l'accueil d'activités d'autres pays : tarifications douanières privilégiées, transferts financiers facilités, fiscalité attractive... Le nombre des « zones franches » croît de manière exponentielle : 79 dans 25 pays en 1975, 3000 dans 116 pays en 2002.

Au cours de la dernière décennie, les délocalisations se sont fortement accentuées, touchant les dernières industries européennes, notamment celles des hautes technologies mais aussi les services, comme l'ingénierie et la R&D.

Selon les libéraux, le système serait « gagnant-gagnant », entre les pays qui délocalisent et ceux qui accueillent nos entreprises. En réalité, ce système est créateur de richesses pour les plus riches et créateur de misère et de chômage pour les autres. Pour rester compétitifs par rapport à ces pays et garder nos emplois, nous devrions accepter un nivellement par le bas de nos salaires, la perte de toute protection sociale ou la destruction du service public... ? On nous a pourtant fait croire que l'idée originelle d'une grande Europe était l'élévation du niveau de vie, de meilleurs salaires pour tous, une meilleure vie pour chacun. Jamais les inégalités n'ont été plus grandes dans le monde qu'aujourd'hui. Cette concurrence sauvage entre pays, entre entreprises et même entre individus est pourtant contre-productive comparée aux coopérations, aux partenariats et au travail en équipe. A l'échelle des individus, cette concurrence exacerbe l'individualisme et l'égoïsme et fait disparaître la citoyenneté, le respect de l'autre, la morale et bien d'autres valeurs humaines. La grande compétition se fait bien trop souvent au mépris des droits de l'Homme, des droits sociaux et de l'environnement.

Une majorité des Français a répondu Non à cette idée de l'Europe que la Constitution leur proposait. Reste maintenant à redéfinir ensemble les conditions d'une Europe plus sociale, plus égalitaire, qui puisse apporter une réelle amélioration des conditions de vie de tous, et pas seulement des grands patrons ou des nantis, qui accumulent les richesses sur les réductions de nos salaires et la destruction de nos emplois.

Page 1

Edito

• **délocalisation** :
fatalité... ? Mon œil !

Page 2

• **Lundi de Pentecôte**
Qui paye ?

Page 3

• **IBM** : gros bug sur
l'emploi

• **La facture des**
fractures...

• **Lutte ? Succès**

• **Sujet du bac...**

Page 4

• **Que les gros**
Salaires lèvent le
doigt...

Pentecôte : 2 milliards d'euros récoltés, mais quel coût ?

Le premier ministre espère que la Pentecôte travaillée rapportera deux milliards d'euros en 2005, « soit l'équivalent de vingt Téléthons ». Mais le bénéfice de l'opération se révèle plus qu'hypothétique au regard des coûts collatéraux, conséquents, de la mesure.

Sur les 800 millions d'euros « destinés aux personnes âgées », seuls 365 serviront vraiment aux maisons de retraite et aux services à domicile. Les 435 millions restants seront mis en réserve pour l'après 2007. Officiellement, en raison des difficultés à recruter du personnel soignant.

En outre, le gouvernement a occulté, sciemment sûrement, le coût de la mesure, notamment pour nos aînés.

Un exemple : celui d'un directeur de maison de retraite, interrogé par *le Parisien*, qui confiait que la journée de « solidarité » allait lui coûter quelque 70 000 euros... et qu'il pourrait répercuter cette dépense sur les frais des pensionnaires.

Les exemples du genre sont légion, à tel point que même au sein de la majorité, la rentabilité de la « vignette Raffarin » y est critiquée (en 1965, la vignette automobile avait été créée pour garantir un revenu minimum aux plus de 65 ans... On sait ce qu'il en est advenu). Edile de Sceaux (UDF) et président de la Commission des finances de l'Association des maires de France, Philippe Laurent chiffre le surcoût de la Pentecôte entre 80 et 90 millions d'euros pour les collectivités locales.

« Une somme jamais contestée par le gouvernement », assure-t-il, que plus d'un maire pourrait compenser par une hausse équivalente des impôts locaux.

De même, l'élu s'interroge : « Comment l'état va-t-il cotiser sur ses propres fonctionnaires ? »

A priori, celui-ci versera, en tant qu'employeur, la taxe de 0,3% sur la masse salariale pour les fonctionnaires et assimilés, soit 400 millions d'euros de charges supplémentaires sur son budget, selon le Collectif des Amis du lundi, imputables encore une fois au contribuable. Bel exemple de double peine : il faudra payer... et payer !



IBM supprime 13 000 emplois... dont 800 en France

La direction Américaine d'IBM a annoncé un plan de restructuration de ses effectifs : 13 000 emplois en Europe, dont près de 800 en France, seront concernés d'ici à la fin de l'année.

Le groupe prévoit de concentrer le personnel sur ses activités les plus rentables et pourrait délocaliser ses productions vers l'Europe de l'Est et l'Asie.

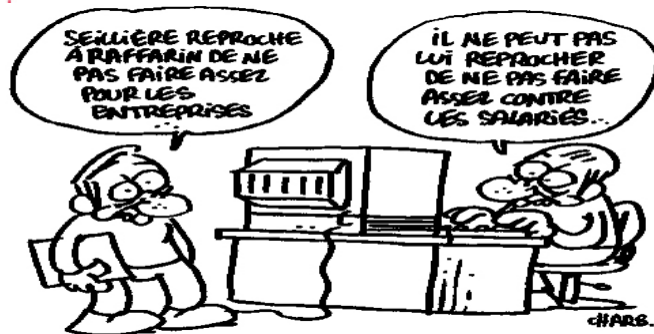
Le personnel de plusieurs unités, à Toulouse et Bordeaux, s'était alors mis en grève, où 75 postes pourraient être supprimés.

Le groupe informatique annoncera des chiffres concernant les suppressions d'emplois pays par pays, début juillet prochain.

IBM prévoit que la «plupart» des départs se feront sur la base du volontariat, notamment via les départs en retraite anticipée.

ENTR'ALP : Petite lutte, grand succès

Filiale du groupe Norbert Dentressangle, Entr'alp est une plate-forme logistique qui emploie 32 salariés à Rumilly (74). Son principal client, le groupe Salomon-Adidas, s'est récemment désengagé, provoquant l'inquiétude des salariés quant à leur avenir. Engagée le 18 avril, une grève de 24 heures suivie à 100% aura suffi pour qu'un accord soit signé : aucun licenciement d'ici à décembre 2005 et ouverture d'une négociation sur la mise en place d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (obligatoire seulement dans les entreprises de plus de 50 salariés). La fermeture du site n'est pas inéluctable : une recherche de nouveaux clients est engagée sur tout le territoire.



La facture des fractures

Les promesses n'engagent pas totalement ceux qui les professent...

Voyez Rat farin, avec son intention de rabaisser le chômage sous les 10%, et bien avant lui, l'annonce de Chirac selon laquelle il allait réduire la fracture sociale. Or, que s'est-il passé ?

En vingt ans, de 1983 à 2003, le nombre des intérimaires a grimpé de **316 %** ; celui des emplois aidés de **34%** ; celui des petits boulots, de **701%**...

Il est à noter que dans le même temps, le nombre des emplois dits « normaux »

n'augmentait que de **12%** (soit **0,6 %/an**)

Résultat : un monde du travail plus parcellisé que jamais, déconstruit, traumatisé...d'autant plus qu'il découvre face à lui, les gigantesques rémunérations des plus grands patrons.

Car il faut bien que quelqu'un paye les factures énormes de la fracture sociale !

Socle dérapant

Voici un sujet pour les prochaines épreuves du bac, conforme aux directives de M. Fillon sur le « socle social » :

Sachant que le salaire horaire s'établit à 23 euros en moyenne en France, calculez l'économie réalisée par une entreprise qui délocaliserait en Espagne, où il ne dépasse pas 18 euros.

Mais d'Espagne notre entreprise déménage à nouveau, pour la République Tchèque, où le salaire plafonne à 4 euros. C'est juteux mais on peut trouver mieux, au Brésil par exemple, où il suffit de 2 euros pour faire travailler un salarié. Toujours insatisfait, le patron lorgne maintenant sur le pays de Poutine, où il lui suffira de verser 1,4 euros de l'heure. Encore trop cher, le voilà qui embarque ses machines pour la Chine, où il ne déboursa que 0,9 euro.

Reste encore à trouver l'heureux pays où le salarié devra payer pour travailler et non l'inverse !

Les gros salaires montrés du doigt...

Daniel Bernard, l'ex PDG de Carrefour, va empocher un pactole qui met en fureur les salariés et interpelle au delà de l'entreprise. Trop c'est trop.

Ces dernières années, le niveau des rémunérations des PDG des grandes sociétés alimente un vent de fronde qui va croissant. Salaire, avantages en nature défiscalisés, indemnités de départ, stock-options, attribution d'actions gratuites, primes de bienvenue, retraite chapeau..., l'explosion de leurs revenus fait désordre en cette période de vaches maigres où les salaires sont au plus bas et que des millions de gens sont au seuil de la pauvreté (voir plus bas salaire de Monsieur Lindsay Owen-Jones, patron de L'Oréal).

Selon une enquête (Les Echos), les salaires bruts annuels des patrons des entreprises cotées au CAC 40, atteignant en moyenne 2,2 millions d'euros, ont progressé de 9,8% en 2004. Le patron de L'Oréal reste le mieux payé avec, en 2004, un salaire annuel de 6,596 millions d'euros. Thierry Breton qui était alors PDG de France Telecom n'a perçu « que » 1,422 millions d'euros sur la même année.

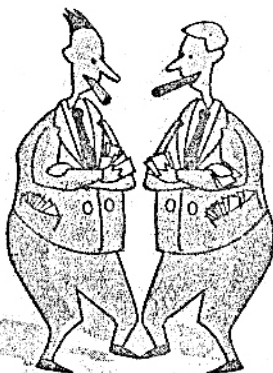
Le Medef avance que « les patrons français n'ont fait que rattraper le retard qu'ils avaient par rapport aux standards internationaux » (sic).

Cependant, l'augmentation mirobolante de ces salaires est toujours attribuée selon des critères définis par les patrons eux-mêmes et qu'ils font avaliser par un comité « impartial » dont ils ont eux-mêmes désignés les membres !!

► Les patrons les mieux payés du CAC 40

En millions d'euros en 2004

6,60	Lindsay Owen-Jones (L'Oréal)
3,97*	Bernard Arnault (LVMH)
3,45	Jean-René Fourtou (Vivendi Universal)
3,43	Antoine Zacharias (Vinci)
3,2	Maurice Lévy (Publicis)
3,14	Daniel Bernard (Carrefour)
3,01	Henri de Castries (Axa)
2,94	Daniel Bouton (Société Générale)
2,85	Serge Tchuruk (Alcatel)
2,79	Thierry Desmarest (Total)



Pour le PDG de L'Oréal :

6,60 millions d'euros = 43 millions de Frs/an

550 000 euros = 3,60 millions de Frs/mois

Ce qui lui donne : 18 000 euros/jour

Soit 118 000 Frs/jour

A notre appel à votre participation pour la **manifestation nationale du 9 juin**, à Paris, vous avez été nombreux à nous soutenir.

Nous pourrions ainsi peser sur ces négociations engagées par l'IUMM sur la refonte des grilles de classification et plus largement, sur le contrat de travail de l'ensemble des métallos.

La pétition a recueilli 212 signatures (plus de 10 % de l'effectif de la boîte) et la collecte a réuni 340 € qui permettront à 5 de nos collègues de monter à Paris pour nous défendre.